

Les Volailles Fermières d'Auvergne partenaires du skipper Jérémie Beyou au Vendée Globe 2012

Top départ pour les Volailles Fermières d'Auvergne qui démarrent le 10 novembre prochain leur partenariat avec le skipper Jérémie Beyou, lors de l'évènement international du Vendée Globe. L'objectif : accroître la notoriété des Volailles Fermières d'Auvergne et continuer à fidéliser leur clientèle, à travers l'un des évènements nautiques les plus reconnus dans le monde entier et suivi par des millions d'amateurs de voile et de sensations fortes.

Les Volailles Fermières d'Auvergne ont le vent en poupe

La société Maître CoQ est à l'origine de ce partenariat. Sponsor principal du skipper Jérémie Beyou pour la saison 2012-2013, elle a souhaité associer ses fournisseurs, dont font partie les Volailles Fermières d'Auvergne, à la belle aventure du Vendée Globe.

Pour Bernard Leutrat, Président du Syndicat des Volailles Fermières d'Auvergne, ce co-sponsoring s'inscrit dans une logique de cohésion entre les valeurs de la marque et celles du skipper.

« Nous sommes fiers d'être les co-sponsors de Jérémie Beyou pour cette édition du Vendée Globe. Quand Maître CoQ nous a proposé de participer à ce projet, c'est tout naturellement que nous avons répondu "oui". Avec Maître CoQ, Jérémie Beyou et les autres co-partenaires, nous avons les mêmes envies et les mêmes forces : le dépassement de soi et l'engagement. »



Jérémie Beyou et Bernard Leutrat

Jérémie Beyou se réjouit également de cette collaboration avec les Volailles Fermières d'Auvergne : *« Après avoir décidé de me faire confiance pour le Vendée Globe 2012-2013, Maître CoQ a souhaité associer à son projet les volaillers qui lui sont proches et qui partagent les mêmes valeurs : l'innovation, la performance, le sens du travail, la simplicité et le travail d'équipe. J'ai retrouvé chez Maître CoQ et ses partenaires, dont les Volailles Fermières font partie, un état d'esprit qui me correspond. »*

Jérémie Beyou, un partenaire ambitieux

Une motivation sans faille

Le Vendée Globe est une aventure que connaît bien le skipper Jérémie Beyou. Au départ de ce grand évènement il y a quatre ans, une avarie technique l'empêche de terminer cette course en solitaire. Cette déception n'entache en rien sa motivation et son envie de compléter son palmarès. Bien au contraire. **Le skipper n'a qu'un seul objectif depuis trois ans : être sur la ligne de départ lors de l'édition 2012.**

Une épreuve aussi exigeante demande une grande préparation. Pour cela, il a travaillé sans relâche. Bateau, voiles, stratégie, préparation physique, alimentation, mental : tout a été passé au crible, analysé et optimisé.

Zoom sur le palmarès de Jérémie Beyou

- Double Champion de France de Course au Large en Solitaire.
- Champion du monde Orma (trimaran Banque Populaire).
- Vainqueur Transat Jacques Vabre avec Jean-Pierre Dick sur Virbac-Paprec 3.
- Double Vainqueur Solitaire du Figaro.

Une équipe prête à relever le défi

Si Jérémie Beyou effectuera sa traversée en solitaire, il a pu compter sur toute son équipe lors de sa préparation.

« J'ai la chance d'avoir une équipe très professionnelle. Celle-ci a été opérationnelle dès que Maître CoQ a décidé de se lancer dans le projet en janvier 2012. Il nous restait alors 10 mois pour nous préparer. Un délai court comparé à d'autres équipes mais une chance formidable de bénéficier de la confiance d'une très belle entreprise. Aujourd'hui, pour nous tous, l'objectif est de faire le plus beau résultat possible, de viser le podium. »

Pour cette édition 2012, Jérémie Beyou est prêt à hisser la grande voile, avec Maître CoQ, à bord de l'ex-bateau de Michel Desjoyeaux. Un voilier performant qui a déjà fait ses preuves (vainqueur du Vendée Globe 2008) et que ce régatier connaît bien. Il a décroché à son bord une victoire dans l'Europa race 2009 et la même année, une 4^e place dans la Transat Jacques Vabre.



À propos des Volailles Fermières d'Auvergne

Véritable fleuron de notre région, les Volailles Fermières d'Auvergne sont composées de pintades fermières, poulets fermiers, chapons fermiers, poulardes fermières et dindes fermières.

Elevées dans de grands espaces et préparées avec soin par des hommes de métier, les Volailles Fermières d'Auvergne ont vu leur qualité récompensée par l'apposition d'un signe officiel : le Label Rouge. Leur traçabilité sans faille et leur lien au terroir leur octroient également un autre signe officiel de qualité : l'IGP ou Indication Géographique Protégée.

www.volailles-auvergne.com

Contact presse :

Sophie Benoit Communication

Maxence Duvaut

Tél. : 04 73 38 41 04/ 06 63 10 95 52

maxence@sbc-groupe.com

Contact SYVOFA :

Tél. : 04 70 97 64 42

info@syvofa.com